

2008-09-12

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### **La frontière d'efficacité comme méthode d'évaluation des performances en matière de dépenses publiques: une application à la Belgique**

*par Bruno Eugène*

NBB Working Paper n° 138 – Research Series

L'étude de l'efficacité des administrations publiques consiste à évaluer les moyens que celles-ci utilisent au regard des performances des services publics sur le plan de la réalisation de leurs objectifs. L'efficacité est ainsi définie comme étant la capacité à atteindre les meilleures performances en utilisant le moins de ressources possibles.

Plusieurs raisons peuvent conduire à examiner l'efficacité des administrations publiques. Tout d'abord, la part élevée des dépenses publiques dans le PIB génère une taxation qui constitue une distorsion. Toute utilisation inefficace des deniers publics pèse donc sur l'ensemble de l'économie. La seconde raison est aussi de nature budgétaire: une politique fiscale ambitieuse est nécessaire pour pouvoir faire face à long terme aux coûts d'une population vieillissante et au défi du changement climatique. Étant donné la part élevée des dépenses publiques en Belgique, il y a là une source d'économies potentielles importantes. Enfin, un secteur public performant est un atout dans un contexte plus large d'amélioration de la compétitivité de l'économie.

L'objectif de ce Working Paper est d'évaluer l'efficacité des administrations publiques belges en ce qui concerne les soins de santé, l'enseignement et l'ordre public et la sécurité. Dans ce contexte, on se borne à mesurer l'efficacité en termes de production, sans aborder directement les questions d'équité ou des considérations macroéconomiques telles que la croissance ou l'emploi. Les raisons de la relative efficacité ou inefficacité des administrations publiques belges ne sont pas plus recherchées.

La présente étude se base sur le cadre historique du "Free Disposal Hull" dont les principes sont simples et qu'il est facile d'interpréter. L'efficacité des administrations publiques fait l'objet d'une comparaison internationale, en termes de ressources déployées et de valeur de la production. Ainsi, un pays dont la valeur de la production est élevée et les coûts limités est considéré comme plus efficace qu'un pays dont la valeur de la production est plus basse et les coûts plus élevés. Considérer l'ensemble des pays efficaces permet de définir une "frontière d'efficacité" qui constitue l'objectif d'efficacité à atteindre par les autres pays.

Cette étude se distingue des autres travaux sur le même sujet ayant utilisé le même cadre théorique, à la fois par l'accent mis sur le choix des indicateurs de performances et sur la manière d'agrèger ces indicateurs. Elle se penche en outre plus spécifiquement sur l'efficacité du secteur public belge.

Étant donné que la valeur de la production des administrations publiques n'est généralement pas déterminée par les forces du marché, elle doit être estimée à l'aide d'autres éléments. Ces éléments, qualifiés de performances, devraient permettre d'évaluer la capacité des pouvoirs publics à atteindre leurs objectifs. Un premier groupe de restrictions par rapport à ce cadre d'analyse concerne le regroupement des différentes mesures de résultats. La pléthore d'objectifs poursuivis doit en effet être regroupée en un seul indicateur de performances, étant donné que les coûts nécessaires pour atteindre les différents objectifs ne sont pas divisibles. Nous montrons que le regroupement des différents sous-indicateurs en un seul indicateur synthétique des performances ne peut échapper à un certain degré de subjectivité, qui se reflète dans le poids attribué à chacun des sous-indicateurs. Il peut être opportun d'attribuer une pondération identique, mais ceci ne constitue pas une garantie d'objectivité.

La seconde série de restrictions concerne les indicateurs eux-mêmes: les mesures effectuées de cette manière sont encore imparfaites et doivent donc être traitées avec prudence.

Sous ces réserves, l'étude montre que la Belgique est relativement efficace dans le domaine des soins de santé si on la compare aux autres pays considérés – UE15, Japon, États-Unis et Pologne. Outre le Japon, seuls quatre pays européens – l'Espagne, la Suède, le Luxembourg et l'Autriche – sont plus efficaces que la Belgique. Celle-ci a opté pour des dépenses relativement élevées afin d'atteindre des performances elles aussi élevées. Si on limitait l'indicateur de résultats synthétique à des données objectives – espérance de vie (en bonne santé) et mortalité infantile – on obtiendrait une image moins favorable. Il existe une certaine marge d'amélioration dans le domaine des soins de santé, qui sont un peu plus coûteux que la moyenne dans l'UE15. Cette marge est toutefois plus réduite que dans les autres services rendus par les administrations publiques qui font l'objet de l'étude.

Dans l'ensemble, le coût de l'enseignement belge dépasse la moyenne européenne, mais ses performances sont également meilleures. Cependant, une différence apparaît clairement sur le plan de l'efficacité entre l'enseignement de la Communauté française et celui de la Communauté flamande. Une analyse basée sur un ensemble limité d'indicateurs révèle que l'enseignement francophone est moins efficace. Les performances des élèves de la Communauté française dans les indicateurs PISA sont faibles en ce qui concerne la lecture, les mathématiques et les sciences. Par conséquent, la Communauté française présente des marges d'amélioration potentielles. L'efficacité de la Communauté flamande dans le domaine de l'enseignement est meilleure, sans pour autant atteindre la "frontière d'efficacité".

En ce qui concerne l'ordre public et la sécurité, des améliorations sont à la fois possibles et nécessaires soit pour améliorer le service soit pour réduire les coûts.